

CDD prolongation promise mais non reçue

Par geat, le 24/10/2013 à 10:57

Bonjour,

Voici ma situation j'étais en CDD depuis plusieurs mois et je devais/doit être prolongé. En effet on m'a confirmé à l'oral que j'allais être prolongé. Cela fait maintenant une semaine que mon contrat est terminé que je travail sans contrat, mais je n'ai toujours pas reçu ma prolongation.

De plus dans mon contrat il était bien stipulé que sans courrier m'indiquant le contraire mon contrat s'achevait à la date indiquée (pas de reconduction tacite).

Que puis je faire si la prolongation ne viens jamais ? la clause de non reconduction tacite est elle valable ?

je précise que j'ai bien essayé de joindre le service RH mais que celui ci ne me répond pas.

Merci d'avance

Par P.M., le 24/10/2013 à 11:54

Bonjour,

Donc, puisque la relation de travail s'est poursuivie après le terme du CDD, vous êtes en CDI...